

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2013

URBANISME

25 / 155 - LOTISSEMENT "LES VERGERS DE RUDEL" SITUÉ RUES DE RUDEL ET JEAN PÉRERA : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VRD

L'an deux mille treize le neuf septembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de M. Le Maire en date du 3 septembre 2013,

Président : Philippe Bonnecarrère

Secrétaire : Gisèle Dedieu

Membres présents:

Philippe Bonnecarrère, Gisèle Dedieu, Laurence Pujol, Geneviève Parmentier, Michel Franques, Michèle Barrau-Sartres, Louis Barret, Michel Fournials, Stéphanie Guiraud-Chaumeil, Marie-Pierre Granier, Stephen Jackson, Christine Devoisins, Jean-Michel Bouat, Monique Hubert, Marie-Louise At, Frédéric Esquevin, Pierre-Yves Lambolez, Anne-Marie Lugan, Jean Esquerre, Josette Bouin, Alain Alabert, Marie Gayrel, Marc Sudre, Bernard Gilabert, Marie-France De Truchis, Michel Albarède, Françoise Lescure, Anne-Marie Roquelaure, Josian Vayre, Agnès Berger, Claude Deutschmeyer

Membres excusés :

Patrick Garnier donne pouvoir à Gisèle Dedieu
Dominique Billet donne pouvoir à Laurence Pujol
Cyril Caron donne pouvoir à Jean-Michel Bouat
Zohra Bentaïba donne pouvoir à Marie-Pierre Granier
Daniel Gaudefroy donne pouvoir à Frédéric Esquevin
Christelle Guillaumot donne pouvoir à Louis Barret
Jean-Luc Dargein Vidal donne pouvoir à Michel Franques
Jacqueline Pardo donne pouvoir à Anne-Marie Lugan
André Baup donne pouvoir à Bernard Gilabert

Membre(s) absent(s) :

Naïma Marengo, Françoise Larroque, Béatrice Vilamot

25 / 155 - LOTISSEMENT "LES VERGERS DE RUDEL" SITUÉ RUES DE RUDEL ET JEAN PÉRERA : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VRD

référence(s) :

Commission urbanisme et développement durable du 28 août 2013

Service pilote : Action foncièreAutres services concernés :

Domaine public.

Parcs, jardins et espaces naturels.

Communauté d' Agglomération de l'Albigeois.

Direction des affaires financières.

Elu(s) référent(s) : Michèle Barrau-Sartres**Michèle Barrau-Sartres, rapporteur,**

Par arrêté du maire en date du 22 avril 2010, la SARL Tarn Investissement, représentée par M. Robert Modolo, domicilié à Montans (Tarn), a été autorisée à réaliser un lotissement « les Vergers de Rudel », situé rues de Rudel et Jean Pérera.

L'ensemble des travaux a été exécuté conformément aux prescriptions des gestionnaires des divers réseaux (voirie, assainissement, eau potable...).

Un certificat de non contestation à la DAACT (déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux) a été délivré par la ville le 9 décembre 2011.

Au vu de ces éléments, conformément aux demandes de M. Modolo et de l'ensemble des co-lotis, il convient de procéder au classement dans le domaine public de la voirie, des espaces communs et des réseaux de ce lotissement.

Il s'agit des parcelles cadastrales ci-après désignées :

Parcelles	Contenance	Affectation
CM190	118 m ²	Voirie
CM194	12 m ²	Voirie
CM266	1 668 m ²	Voirie
CM267	516 m ²	Voirie
CM278	364 m ²	Voirie
CM324	703 m ²	Espaces jeux
CM326	709 m ²	Espaces loisirs
CM321	4 m ²	Espaces jeux
TOTAL	4 094 m ²	

Les co-lotis ont accepté de céder ces parcelles à l'euro symbolique et ils ont donné mandat à M. Robert Modolo pour les représenter lors de cette cession.

En application de l'article L141-3 du code de la voirie routière, « le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal. Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie ».

Le classement des parcelles susvisées et de l'ensemble des réseaux se situant sur/sous ces parcelles se fera donc, sans enquête publique, par délibération du conseil municipal.

Le transfert de propriété aura lieu à l'euro symbolique et il sera formalisé par acte authentique à la charge de la collectivité.

Je vous propose d'approuver l'acquisition des parcelles susvisées et de procéder à leur classement dans le domaine public communal aux conditions énoncées ci-dessus, d'autoriser le maire à accomplir toutes les démarches afférentes à cette opération et notamment à signer l'acte authentique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'urbanisme,

VU le code de la voirie routière,

VU le permis d'aménager n° 81004 10 X1001 modifié, délivré le 22 avril 2010,

VU l'accord de l'ensemble des col-lotis, propriétaires indivis des voiries et espaces communs du lotissement,

VU le plan,

APPROUVE

- l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles ci-après désignées, appartenant en indivision à l'ensemble des co-lotis, constituant les voiries et les espaces publics du lotissement «les Vergers de Rudel » :

Parcelles	Contenance	Affectation
CM190	118 m ²	Voirie
CM194	12 m ²	Voirie
CM266	1 668 m ²	Voirie
CM267	516 m ²	Voirie
CM278	364 m ²	Voirie
CM324	703 m ²	Espaces jeux
CM326	709 m ²	Espaces loisirs
CM321	4 m ²	Espaces jeux
TOTAL	4 094 m ²	

M. Robert Modolo, gérant de société, demeurant à Montans (Tarn), a été désigné en qualité de mandataire spécial par les co-lotis pour les représenter lors de cette cession.

- le classement dans le domaine public de l'ensemble de ces parcelles et des réseaux se situant sur/sous celles-ci.

AUTORISE

le maire à accomplir toutes les démarches afférentes à cette opération jusqu'à son complet achèvement et à signer notamment l'acte authentique.

DIT QUE

les frais notariés seront à la charge de la commune.

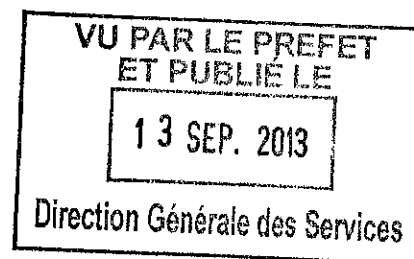
PRECISE QUE

les crédits sont inscrits sur le budget de l'exercice en cours chapitre 21 822 article 2111.

Nombre de votants : 40

Unanimité

Pour extrait conforme,
Pour le maire,
Jean-Pierre Hourcade
Directeur général des services



Département

Tarn

Envoyé en préfecture le 11/10/2018

Reçu en préfecture le 11/10/2018

Affiché le 12/10/2018

ID : 081-248100737-20181009-DEL2018_185-DE

Maître d'ouvrage

SARL TARN INVESTISSEMENT

Maître d'oeuvre

Guy SEBAN Géomètre-Expert

Désignation des travaux

**Lotissement "Les Vergers de Rudel"
RESEAUX EU - EP**

Date

06/04/2011

Echelle

1/250

Dessiné par

Guillaume ESCANDE

Vérifié par

Eric POIJOL

PLAN DE RECOLEMENT

2

Modifications

indice	Date	Descriptif
1	31/01/2011	Version initiale
2	06/04/2011	Ajout branchements lots n°23-24-25-26-27-28
.	.	.
.	.	.
.	.	.
.	.	.
.	.	.
.	.	.

LACLAU
T-P

Département

Tarn

Envoyé en préfecture le 11/10/2018

Reçu en préfecture le 11/10/2018

Affiché le 12/10/2018

ID : 081-248100737-20181009-DEL2018_185-DE

Maître d'ouvrage

SARL TARN INVESTISSEMENT

Maître d'oeuvre

Guy SEBAN Géomètre-Expert

Désignation des travaux

**Lotissement "Les Vergers de Rudel"
VOIRIE**

Date

06/04/2011

Echelle

1/250

Dessiné par

Guillaume ESCANDE

Vérifié par

Eric POJJOL

PLAN DE RECOLEMENT

2

Modifications

indice	Date	Descriptif
1	31/01/2011	Version initiale
2	06/04/2011	Ajout voie d'accès pour les lots n°23-24-25-26
.	.	.
.	.	.
.	.	.
.	.	.
.	.	.
.	.	.

LACLAU
T-P